

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service

arc.en.ciel

de votre délégation régionale CONSUEL au



0821 203 202

0,09 € TTC la minute + coût de l'opérateur mobile

www.consuel.com



GUYANE

• Cayenne

RÉUNION

• Saint-Denis

GUADELOUPE

• Pointe-à-Pitre

MARTINIQUE

• Fort-de-France



CONSUEL
FAISONS AVANCER LA
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

création © CONSUEL - images Fotolia.com - SC242 - 2- avril 2012

CONSUEL

FAISONS AVANCER LA
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE



Professionnels de l'électricité,

CONSUEL vous propose

Les nouveaux services

arc.en.ciel

attestations de conformité électroniques

*Remplissez, signez et envoyez
vos attestations de conformité
directement par internet !*



www.consuel.com



*Facilitez
vous
le
CONSUEL*



Découvrez les nouveaux services **arc.en.ciel**

Utilisez les nouveaux services **arc.en.ciel**



le traitement de vos dossiers facilité
votre quotidien simplifié

arc.en.ciel en 4 étapes....



Votre identifiant et votre mot de passe **arc en ciel** sont disponibles sur simple demande.

Pas de contrat spécifique à signer

Si vous avez déjà un accès à votre *espaceclient*, vos identifiants restent **inchangés!**

BENEFICIER DES SERVICES **arc.en.ciel**



- gestion des attestations de conformité électroniques
- rédaction en ligne avec aide interactive
- possibilité de copier/coller les contenus en collectif
- gestion des chantiers
- création d'agences
- transmission des attestations de conformité par internet
- signature électronique
- ...

Les + **arc.en.ciel**

- pas de stock papier à gérer
- pas de rédaction répétitive des attestations
- 100% des attestations de conformité bien remplies
- pas de délais postaux à la commande et à l'envoi
- une signature électronique entièrement sécurisée

Gagnez du temps dans le traitement de vos attestations de conformité



Les services **arc en ciel** s'appliquent uniquement lorsque vous achetez des attestations de conformité de type «électronique».

Le coût des services arc.en.ciel
2.50 € HT par attestation de conformité achetée
(Coût de la signature électronique inclus)
Economisez les frais postaux !

Assistance téléphonique arc.en.ciel
Dédiée dans chaque délégation CONSUEL



LES INSTALLATIONS CONCERNEES?



- Installations de consommation à usage domestique.
- Locaux à Réglementation Particulière, installations de parties communes et services généraux d'immeubles d'habitation, installations extérieures
- Toutes installations de production d'électricité (photovoltaïque, éolienne...)

